

**RAPPORT D'ÉTUDE  
SUR LA PERTINENCE ENVIRONNEMENTALE  
DU PROGRAMME ÉCO-QUARTIER**

PRÉPARÉ PAR VALÉRIE LACOURSE ET RENÉE BRUNELLE

SOUS LA DIRECTION DE LUCIE SAUVÉ

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA  
EN ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE 12 AOÛT 2009

## TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE .....	1
MANDAT .....	3
ÉLÉMENTS DU CADRE THÉORIQUE .....	4
La pertinence environnementale .....	4
L'éducation relative à l'environnement .....	5
Autres concepts clés .....	6
MÉTHODOLOGIE.....	6
Le processus de sélection des Éco-quartiers.....	7
La démarche de cueillette des données .....	8
La consignation des données.....	9
Les limites de l'étude .....	9
RÉSULTATS ET DISCUSSION : LA PERTINENCE ENVIRONNEMENTALE DU PROGRAMME	
ÉCO-QUARTIER.....	9
L'atteinte des objectifs du programme Éco-quartier.....	9
Les stratégies générales d'intervention adoptées .....	13
Les stratégies « participatives » adoptées .....	15
Les cas porteurs de sens : des histoires à succès, des défis surmontés .....	17
Les défis et obstacles d'ordre logistique.....	29
EN SYNTHÈSE .....	31
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	35
ANNEXE 1 .....	37
Guide d'entrevue destiné aux coordonnateurs et coordonnatrices des organismes Éco- quartier sélectionnés.....	37
ANNEXE 2 .....	39
Guide d'entrevue destiné aux citoyenNEs participantEs .....	39

Répondant au souhait du Regroupement des Éco-quartiers (REQ) de Montréal de mieux valoriser le programme Éco-quartier et son ancrage dans des organismes communautaires, une série de rencontres ont eu lieu entre le REQ et la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de l'automne 2006 à l'automne 2008. Ces rencontres de nature réflexive ont permis de travailler en collaboration à concevoir une étude sur la pertinence environnementale des activités menées par les organismes Éco-quartier de Montréal. C'est ainsi qu'un mandat a été confié par le REQ à l'équipe de la Chaire pour la réalisation d'une étude sur la pertinence environnementale<sup>1</sup> du programme Éco-quartier.

Ce rapport présente d'abord le contexte et la problématique de cette étude. Puis sont explicités le mandat et ses objectifs, des éléments du cadre théorique, notamment les concepts clés associés à cette étude, ainsi que des éléments de nature méthodologique (relatives à la sélection des Éco-quartiers participants, à la démarche de cueillette/repérage). Ce rapport d'étude présente ensuite une analyse de la pertinence environnementale du programme Éco-quartier, se penchant plus spécifiquement sur l'atteinte des objectifs du programme, sur le choix des diverses stratégies adoptées par les organismes Éco-quartier ainsi que sur la mise en évidence de cas porteurs de sens et d'histoires à succès<sup>2</sup> ainsi que de leçons apprises en matière de pertinence environnementale.

## **CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE**

Le programme Éco-quartier est un programme d'action environnementale créé par la Ville de Montréal en 1995<sup>3</sup>. Ce programme a été conçu pour s'ancrer dans les milieux locaux et dans la perspective de « promouvoir l'écocivisme dans les habitudes de vie des MontréalaisES en vue d'améliorer leur milieu de vie par des actions environnementales ciblées » (Villemagne, 2004, citant la Ville de Montréal, 2001). Il s'agissait d'offrir un soutien financier à des organismes communautaires souhaitant réaliser dans leur quartier des activités de sensibilisation à l'environnement. Les organismes communautaires repérés devaient préférablement avoir un rayonnement sur leur territoire et être en mesure d'offrir un appui à la coordination du programme Éco-quartier. Il était souhaité que le programme soit coordonné par quelques personnes de façon permanente mais en s'appuyant surtout sur la participation de personnes bénévoles.

---

<sup>1</sup> Nous adoptons le qualificatif environnemental, sachant que l'idée d'environnement fait référence à la fois à des composantes sociales et écologiques. Le concept de pertinence environnementale rejoint ainsi celui de pertinence socio-écologique, faisant état des liens étroits entre ces dimensions, et « dont on saisit de plus en plus l'imbrication et l'influence réciproque » (Sauvé, 2005).

<sup>2</sup> Les cas porteurs de sens peuvent correspondre à des histoires à succès mais ils peuvent également faire référence à des situations où des défis ont pu être rencontrés, clarifiés et, ou surmontés.

<sup>3</sup> Soulignons que les éléments descriptifs du programme Éco-quartier présentés dans cette section ont été rédigés à partir du site Web de la ville de Montréal ainsi que des informations fournies par deux personnes clés de la ville de Montréal et un représentant du Regroupement des Éco-quartiers.

Les Éco-quartiers, « organismes d'un type nouveau, uniques au Canada » (Germain *et al.*, 2004) se distinguent par le pragmatisme de leurs interventions. Par la planification et la réalisation d'activités et de projets concrets, issus de besoins endogènes et adaptés aux caractéristiques distinctes du territoire d'intervention, le programme Éco-quartier vise l'amélioration de la qualité de vie des résidentEs et veut favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu de vie. Il s'agit d'un programme qui valorise les actions directes et qui s'articulent autour de quatre volets d'intervention : 1) la propreté; 2) la gestion écologique des matières résiduelles; 3) l'embellissement et 4) la nature en ville (végétalisation, verdissement). La réalisation d'activités et de projets en lien avec ces volets est assurée par des administrateurTRICES, des coordonnateurTRICES, des chargéEs de projet et des bénévoles.

Les objectifs du programme Éco-quartier font plus particulièrement référence aux objectifs généraux suivants généralement associés à l'ERE (UNESCO, 1976; Sauvé, 1997, p. 82) :

- *La prise de conscience :*  
Prendre conscience de l'environnement, du réseau des relations personnes-société-environnement, de la nécessité d'une écogestion éclairée des ressources ou des déchets et se sensibiliser aux problèmes environnementaux locaux.
- *L'acquisition de connaissances :*  
Apprendre à découvrir son environnement, son milieu de vie et développer des connaissances sur les caractéristiques des problèmes environnementaux locaux.
- *Le développement d'attitudes et de valeurs :*  
Développer des attitudes favorables à l'optimalisation des relations personne-société-environnement, en stimulant un sentiment d'appartenance au quartier et un sens de la responsabilité vis-à-vis son milieu de vie et les problèmes environnementaux qui l'affectent.
- *L'exercice de l'action environnementale / la participation :*  
Adopter des conduites personnelles en cohérence avec les connaissances développées et vivre une expérience dans la participation active, individuelle ou collective, à des projets d'action visant à résoudre des problèmes environnementaux locaux.

Selon les objectifs et les volets d'activités du programme Éco-quartier, il apparaît que trois conceptions de l'environnement (selon la typologie proposée par Lucie Sauvé, 1997) sont plus particulièrement mises de l'avant :

- *L'environnement problème :* l'environnement vu comme un ensemble de problèmes à résoudre. Un environnement menacé par des nuisances et des pollutions et dont on veut protéger et restaurer la qualité (campagne de propreté). Cette conception fait appel à la démarche de résolution de problèmes (Sauvé, 1997, p. 13).

- *L'environnement milieu de vie* : l'environnement de la vie quotidienne; la cour, la ruelle, le parc, l'école. Milieu imprégné des composantes humaines, socioculturelles, socioéconomiques, historiques, etc. Conception qui fait appel au développement d'un sentiment d'appartenance au milieu, d'un désir de connaître, d'aménager et de transformer (verdissement de ruelles - *Ruelles vertes*, événements ponctuels et fêtes de quartier, etc.) (Sauvé, 1997, p. 13).
- *L'environnement ressource* : le patrimoine biophysique collectif, associé à la qualité de vie. Dirigé vers une meilleure gestion des ressources dans une perspective de développement durable. Associé à l'exploitation judicieuse des ressources (sensibilisation et incitation à la récupération, au recyclage, à la réduction et à la valorisation de matières résiduelles - 3RV) (Sauvé, 1997, p. 14).

Quant au contexte montréalais, il faut reconnaître l'unicité et la diversité de ses réalités. Entre autres, plusieurs communautés culturelles s'y côtoient. De plus, ses quartiers centraux sont multifonctionnels et parfois marqués par une importante vie associative de type communautaire. La réalité de nombreux quartiers peut être très complexe, « révélant parfois de forts contrastes entre groupes de population et par extension entre les besoins qu'ils commandent » (Germain *et al.*, 2004). Tenant compte de ces réalités, le programme Éco-quartier s'appuie sur l'enracinement des organismes dans leur milieu ainsi que sur la capacité d'identification et la prise en charge locale des besoins et des solutions.

Jusqu'en 2002, la Ville de Montréal a chapeauté et assuré la gestion du programme Éco-quartier. Par la suite, dans le contexte des fusions municipales, la gestion du programme a été confiée aux arrondissements<sup>4</sup> et le nombre d'organismes Éco-quartier a diminué. Cependant, les territoires desservis ont augmenté. En 2009, on compte 29 organismes Éco-quartier sur le territoire de la Ville de Montréal. Le programme Éco-quartier demeure aujourd'hui investi du milieu en étant géré par des organismes communautaires sans but lucratif et comptant sur la participation de résidentEs de manière bénévole.

Dans ce contexte de diminution du nombre d'organismes Éco-quartier et de difficultés exprimées en termes de reconnaissance et de valorisation de l'expérience et de l'expertise des organismes communautaires accueillant le programme Éco-quartier, il s'est avéré important d'explicitier la pertinence environnementale de ce programme et de son ancrage dans des organismes communautaires porteurs de sens dans leur milieu.

## MANDAT

Cette étude sur la pertinence environnementale du programme Éco-quartier se penche plus spécifiquement sur les objectifs suivants :

- a) Mettre en évidence l'atteinte des objectifs du programme Éco-quartier par les organismes communautaires accueillant le programme;

---

<sup>4</sup> « L'arrondissement couvre de trois à cinq quartiers; ce découpage territorial est conçu dans une perspective de décentralisation des services » (Germain *et al.*, 2004).

- b) Mettre en relief l'intérêt des stratégies adoptées et des activités menées par les organismes communautaires accueillant le programme Éco-quartier;
- c) Caractériser l'impact du programme Éco-quartier et de ses activités en matière de motivation, d'engagement, de responsabilité et d'action citoyenne vis-à-vis du milieu de vie;
- d) Dégager les principales leçons apprises et identifier les défis à venir pour le programme Éco-quartier.

À l'automne et l'hiver 2008, l'équipe de la Chaire a mené des entrevues semi-dirigées, généralement individuelles, et des activités de recherche documentaire pour le repérage de cas porteurs de sens et d'histoires à succès (2006 et 2007). Les entrevues ont été réalisées avec les coordonnateurs et coordonnatrices d'organismes Éco-quartier sélectionnés incluant un représentant du REQ, deux personnes clés de la Ville de Montréal ainsi que des citoyenNES-participantEs identifiéEs par le personnel des Éco-quartiers et du REQ. Des documents afférents (par exemple, des rapports d'activités, des sources secondaires externes, des dossiers médiatiques) identifiés par les personnes interviewées ont aussi été consultés.

Soulignons que les outils de cueillette de données et les stratégies de repérage de cas porteurs de sens et d'histoires à succès ont fait l'objet de discussions et de rétroactions avec le REQ afin de les valider et de les améliorer.

## **ÉLÉMENTS DU CADRE THÉORIQUE**

Sont décrits dans cette section les concepts clés associés à cette étude, soit la pertinence environnementale, l'éducation relative à l'environnement, l'éducation communautaire, l'action locale, communautaire et environnementale, puis l'écocivisme.

### **La pertinence environnementale**

Le concept de pertinence en éducation fait référence au « degré de lien significatif entre les résultats obtenus et les besoins à satisfaire ou entre les objectifs poursuivis et les besoins à satisfaire » (Legendre, 1993, p. 984, citant Bibeau, 1987). Dans cette étude, nous nous penchons surtout sur le « degré du lien significatif » des activités et retombées du programme Éco-quartier vis-à-vis des besoins à satisfaire. Comme nous abordons plus spécifiquement le concept de pertinence sous son angle environnemental, les besoins à satisfaire font référence tant aux caractéristiques socio-écologiques d'un milieu donné qu'aux réalités environnementales des territoires d'intervention des Éco-quartiers.

Nous entendons également par pertinence environnementale l'adéquation entre les activités menées et les besoins et demandes tel qu'exprimés directement par les citoyenNES au regard de leur milieu de vie partagé.

Dans le cadre de cette étude, nous réfléchissons par exemple aux questions suivantes : Comment le programme Éco-quartier répond-il aux besoins environnementaux des milieux visés? Comment les organismes qui accueillent le programme Éco-quartier adaptent-ils leurs activités aux réalités environnementales de leur territoire spécifique d'intervention? Est-ce que les activités réalisées sont signifiantes pour les citoyenNEs au regard de leur milieu de vie partagé? Est-ce que le programme Éco-quartier contribue à l'identification et la résolution des problématiques environnementales des milieux touchés? En quoi ce programme et ces activités sont-ils pertinents au regard des réalités environnementales de ces milieux?

## **L'éducation relative à l'environnement**

Dans le cadre de cette étude, nous nous appuyons sur une caractérisation de l'éducation relative à l'environnement telle que proposée par Lucie Sauvé (2007, p. 62) :

*L'éducation relative à l'environnement est cette dimension essentielle de l'éducation fondamentale qui concerne notre relation au milieu de vie, à cette « maison de vie » partagée. Au niveau personnel, l'éducation relative à l'environnement vise à construire une « identité » environnementale, [...] une appartenance au milieu de vie, une culture de l'engagement. À l'échelle des communautés, puis à celle de réseaux de solidarité élargis, elle vise à induire des dynamiques sociales favorisant l'approche collaborative et critique des réalités socio-écologiques et une prise en charge autonome et créative des problèmes qui se posent et des projets qui émergent.*

Ainsi, l'éducation relative à l'environnement (ERE) vise l'harmonisation du réseau des relations entre l'environnement, les sociétés et les personnes (Sauvé, 1997, p. 52). L'ERE s'intéresse aux différentes dimensions de la relation à l'environnement, à la fois « nature, ressource, problème, système, milieu de vie, territoire, biosphère, projet communautaire, etc. » (Sauvé, 2002).

Dans la perspective d'une participation active et d'un engagement des communautés dans la gestion et la résolution de problématiques environnementales, le programme Éco-quartier relève directement de l'éducation relative à l'environnement et du champ de l'éducation communautaire (Jarvis, 1995; Lovett, 1997; Villemagne, 2005). Une éducation relative à l'environnement communautaire (Lovett, 1997) est envisagée comme une éducation *avec* la communauté, orientée vers la résolution de problèmes et s'appuyant sur l'action sociale et communautaire. L'éducation *avec* la communauté met l'accent sur l'émancipation ainsi que l'*empowerment* des personnes et des groupes sociaux et possède une visée de transformation sociale (Freire, 1983). Selon Carine Villemagne (2005, p. 120), une telle éducation communautaire est étroitement reliée au développement communautaire et peut aussi être désignée comme une « éducation pour l'action ».

## Autres concepts clés

D'autres concepts gravitent autour de l'éducation relative à l'environnement et du programme Éco-quartier, en lien avec les objectifs de cette étude. La mission d'éducation relative à l'environnement du programme Éco-quartier est étroitement reliée à l'**éducation communautaire** vue comme une éducation avec et par la communauté « qui met l'accent sur le développement d'une conscience critique et d'un pouvoir d'action des individus et des groupes sociaux, dans une perspective de transformation sociale et d'amélioration de la qualité de vie des communautés en jeu » (Villemagne, 2004). Une telle éducation communautaire nous amène aux concepts d'écocivisme et d'action locale, communautaire et environnementale, qui font aussi partie intégrante de la mission du programme Éco-quartier. Ces concepts sont d'ailleurs étroitement reliés les uns aux autres.

Le concept d'**action locale** est d'abord associé à un processus de changement qui se déroule dans un contexte local. Dans le cadre du programme Éco-quartier, l'action locale a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des MontréalaisES. Selon Carine Villemagne (2002, p. 12-15), l'action locale est « l'expression de la participation à la vie publique des citoyens, qu'elle soit individuelle ou collective. Elle est une manifestation d'un sens civique. Il s'agit d'une action à échelle humaine. »

L'**action communautaire** est aussi une action locale mais elle est nécessairement collective. Elle est menée par un groupe de citoyens, soutenue par un ou plusieurs organismes communautaires (par exemple, les organismes Éco-quartier) et repose sur la création de partenariat. L'action communautaire se développe en réponse à un besoin ou un problème de nature environnementale dans le milieu de vie de citoyens (Villemagne, 2002).

En lien avec le programme Éco-quartier, l'**action environnementale** est quant à elle individuelle ou collective et se déroule à l'échelle locale. Elle vise l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement comme milieu de vie. Elle peut aussi contribuer au développement d'une conscience environnementale chez les personnes et les groupes sociaux par le développement de connaissances et de compétences à caractère environnemental (Villemagne, 2002, p. 25).

Enfin, le programme Éco-quartier fait référence à la notion d'**écocivisme**, l'une des dimensions de l'écocitoyenneté. En lien avec le programme Éco-quartier, l'écocivisme se définit surtout par l'adoption individuelle ou collective, de pratiques et de comportements au quotidien qui visent l'amélioration du milieu de vie et de l'environnement urbain (Villemagne, 2002, p. 26-28). Dans une perspective d'éducation relative à l'environnement, l'écocivisme doit émerger d'une réflexion critique et susciter le développement d'attitudes et de valeurs environnementales, qui bénéficient à l'ensemble de la société.

## MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de cette étude, des stratégies de cueillette de données et d'analyse s'inspirant d'une démarche qualitative ont été adoptées (Savoie-Zajc, 2004, p. 125).

## Le processus de sélection des Éco-quartiers

Dans l'optique d'étudier la pertinence environnementale du programme Éco-quartier, tout en repérant des cas porteurs de sens et des histoires à succès parmi les réalisations des organismes Éco-quartier, nous avons convenu de travailler avec une sélection de cinq organismes Éco-quartier pour étudier plus en détails les activités menées en 2006 et 2007.

Suite à deux rencontres avec l'équipe de la Chaire et Paul-Antoine Troxler, président du REQ, des critères ont été identifiés pour la sélection des cinq organismes Éco-quartier participants à l'étude. Les critères en question réfèrent à :

- la continuité / permanence du personnel de l'organisme Éco-quartier pour la période couverte par l'étude (2006 et 2007);
- l'intérêt du personnel à participer à l'étude;
- la représentativité de l'organisme Éco-quartier par rapport à la diversité et l'étendue des activités mises de l'avant;
- la représentativité de l'organisme Éco-quartier par rapport aux relations entretenues avec les arrondissements;
- la prise en compte de la diversité rencontrée vis-à-vis l'étendue de territoire couvert par l'organisme Éco-quartier au sein de l'arrondissement;
- une couverture géographique à l'image de la réalité du territoire couvert par le programme Éco-quartier;
- une couverture à l'image de la diversité culturelle et socio-économique du territoire couvert par le programme Éco-quartier.

Tenant compte des critères de sélection identifiés préalablement, cinq arrondissements de l'île de Montréal ont été retenus, parmi lesquels des organismes ont été sélectionnés. Ces choix ont été validés avec les membres du conseil d'administration du REQ.

1. Tétreaultville : Y'a quelqu'un l'autre bord du mur  
8676, rue de Grosbois  
Personnes-contact : Élisabeth Viens et Pénélope Fleury
2. Sud-Ouest : Pro-Vert Sud-Ouest (Ville Émard)  
6071, boul. Monk  
Personne-contact : Nicole Bastien
3. Cartierville : Éco-quartier Cartierville  
5090, rue de Salaberry, bureau 102  
Personne-contact : Élyse Rémy
4. Côte-des-Neiges : Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV)  
6767, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 591  
Personne-contact : Béatrice Nyambirigi

5. Ville-Marie : Éco-quartier Saint-Jacques  
2022, rue de la Visitation  
Personne-contact : Brigitte Laliberté

Le cas de l'organisme Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro a été traité en parallèle. La création récente de l'organisme en 2007 et la relation de l'organisme à l'arrondissement en font un cas distinct intéressant pour cette étude. En effet, l'accueil du programme Éco-quartier dans l'organisme communautaire SOS Planète est issu d'une demande des gestionnaires de l'arrondissement qui se sont particulièrement investis dans cette démarche et qui ont à cœur la réussite des activités de ce nouvel organisme Éco-quartier.

6. Pierrefonds- SOS Planète  
13, rue du Centre-Commercial  
Personne-contact : Ouahiba Nahi

### **La démarche de cueillette des données**

Les coordonnatrices des Éco-quartiers sélectionnés ainsi qu'un représentant du Regroupement des Éco-quartiers, ont été invités à participer à des entrevues semi-dirigées, généralement individuelles. Le guide d'entrevue portait sur les éléments suivants : les objectifs du programme Éco-quartier et leur atteinte; les activités particulièrement réussies dans le cadre du programme Éco-quartier et les stratégies éducatives associées, tout comme les caractéristiques relatives à la motivation, l'engagement, la responsabilité et l'action citoyenne; les cas porteurs de sens et leurs éléments marquants; les défis et obstacles ayant été surmontés lors de la planification et la réalisation de certaines activités; les personnes ayant marqué la réussite de certaines activités et finalement, les perspectives d'avenir du programme. Les entrevues ont été effectuées à partir d'un guide d'entrevue (présenté en annexe 1), conçu avec flexibilité pour aborder ces thèmes de façon ouverte.

Le moment et le lieu des entrevues ont été fixés par téléphone avec chacune des coordonnatrices des Éco-quartiers et avec le représentant du REQ. Les entrevues se sont déroulées dans les locaux des organismes Éco-quartier sélectionnés et ont duré entre deux et trois heures. Au total, sept coordonnatrices ont été rencontrées, en plus d'un représentant du REQ et deux personnes ressources de la ville de Montréal.

Afin de recueillir le témoignage de quelques citoyenNEs-participantEs impliquéEs dans une ou plusieurs des activités Éco-quartier, les coordonnatrices et le représentant du REQ ont suggéré une ou deux personnes clés que nous avons contacté par téléphone, après qu'un contact ait préalablement été initié par le personnel de l'Éco-quartier. À partir d'un second guide d'entretien (présenté en annexe 2), nous avons invité ces personnes à témoigner de leur implication auprès de leur Éco-quartier. Les entretiens individuels semi-dirigés ont été effectués par téléphone et ont duré entre 15 et 20 minutes. Au total, huit témoignages ont ainsi été recueillis.

Enfin, lors de chacun de ces entretiens, nous nous sommes assurées du consentement des participantEs/répondantEs à la diffusion de certains extraits des échanges pouvant être utilisés sous forme de citations dans ce rapport.

Finalement, rappelons que des documents afférents (par exemple, des rapports d'activités, des sources secondaires externes, des dossiers médiatiques) identifiés par les personnes interviewées ont aussi été consultés.

### **La consignation des données**

Pendant les entretiens, des notes manuscrites ont été prises. Par la suite, celles-ci ont été transcrites en format électronique. Une telle transcription ne constitue pas un verbatim des entretiens, plutôt les éléments clés en ont été extraits. Une fois l'ensemble des données recueillies et consignées ainsi que la documentation afférente consultée, nous avons procédé aux travaux d'analyse.

### **Les limites de l'étude**

Des contraintes d'ordre logistique et budgétaire ont limité le nombre d'organismes Éco-quartier participants à l'étude à cinq (six avec le cas spécifique de Pierrefonds-Roxboro) parmi les 29 organismes Éco-quartier de Montréal. Il n'a pas été possible de multiplier les stratégies et méthodes de cueillette de données, par exemple en organisant un groupe de discussion où les coordonnatrices et quelques citoyens auraient été conviés à discuter ensemble des sujets abordés lors des entrevues individuelles. La participation à la tenue d'une activité organisée par un Éco-quartier nous aurait également permis de trianguler nos résultats par une stratégie d'observation participante (Savoie-Zajc, 2004). Enfin, nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer des gestionnaires d'arrondissement pour vérifier leurs perceptions du programme et des activités des Éco-quartiers. De telles démarches pourraient être souhaitables dans un deuxième temps. Néanmoins, les stratégies et méthodes adoptées permettent l'identification de cas porteurs et d'histoires à succès ainsi que la mise en évidence de facteurs contribuant à la caractérisation qualitative de la pertinence environnementale du programme Éco-quartier.

## **RÉSULTATS ET DISCUSSION : LA PERTINENCE ENVIRONNEMENTALE DU PROGRAMME ÉCO-QUARTIER**

C'est à partir des données recueillies lors des entrevues et de leur interprétation qu'il nous est possible de répondre aux objectifs formulés pour cette étude.

### **L'atteinte des objectifs du programme Éco-quartier**

L'analyse des données recueillies montre que chacun des organismes Éco-quartier sélectionnés planifie et met en œuvre des activités qui contribuent directement à l'atteinte des objectifs du programme Éco-quartier. Ces objectifs visent principalement à sensibiliser les citoyenNÈs aux questions environnementales, en contexte urbain, par la planification et

l'organisation d'activités s'inscrivant dans les quatre volets d'intervention du programme Éco-quartier :

- 1) la gestion des matières résiduelles (récupération, recyclage, réduction-3R);
- 2) la propreté;
- 3) l'embellissement;
- 4) la nature en ville (végétalisation, verdissement).

Il importe de préciser que les activités de sensibilisation des Éco-quartiers veulent aller au-delà de la simple transmission d'informations. Dans le champ de l'action communautaire et environnementale, dans lequel le programme Éco-quartier s'inscrit, la sensibilisation poursuit souvent « un objectif de changement, individuel ou collectif » (Lamoureux *et al.*, 1996, p. 208). En lien avec cet objectif de changement, les activités mises en œuvre peuvent ainsi contribuer au développement de **savoirs nécessaires à une action concrète éclairée porteuse de vouloir et de pouvoir-agir**. De plus, les activités visent aussi à donner l'espoir qu'il est possible de faire quelque chose (Sauvé et Villemagne, 2003).

*On mesure notre réussite par l'impact de nos activités sur la qualité de vie des citoyens. Si le citoyen acquiert une capacité de réagir, pour nous c'est une réussite !*

Paul-Antoine Troxler, coordonnateur  
Éco-quartier Peter-McGill

À cet effet, les Éco-quartiers encouragent la **participation** et la **mobilisation** des personnes et des groupes sociaux dans l'identification et la mise en œuvre de solutions pour transformer les réalités qui posent problème. De telles expériences concrètes contribuent positivement au sentiment de pouvoir agir et changer les choses (tel que mis en évidence par Hines *et al.*, 1986-87; Newhouse, 1991) ainsi qu'à la cohésion sociale ou la solidarité.

L'atteinte des objectifs du programme Éco-quartier se manifeste tout particulièrement dans l'adaptation des activités et projets aux réalités distinctes des différents territoires d'intervention des organismes Éco-quartier. Ces **adaptations contextuelles sont essentielles au bon fonctionnement** du programme **et à la réussite** globale des activités réalisées par les organismes Éco-quartier.

Par ailleurs, l'implication dans des activités contextuellement adaptées et pertinentes peut favoriser le développement du **sentiment d'appartenance sociale et d'attachement au milieu**, facteurs importants d'influence du passage à l'action environnementale (tel que mentionné entre autres par Pruneau *et al.*, 2000).

*Notre plan d'action est avant tout élaboré à partir des objectifs du programme Éco-quartier mais il doit aussi comporter une certaine souplesse pour pouvoir s'adapter aux demandes des citoyens. Nous voulons nous rapprocher le plus possible de leurs besoins, de ce qui les touche de près.*

Nicole Bastien, coordonnatrice  
Éco-quartier Pro-Vert Sud-Ouest

Les adaptations au contexte contribuent également au **renforcement des liens de proximité et de confiance** entretenus avec les citoyenNEs. Tel que l'explique Carine Villemagne (2004), « ces liens sociaux sont en effet essentiels pour le développement de

projets collectifs contribuant à l'amélioration de la qualité de vie ». En matière d'éducation locale, Smith (1994) souligne la contribution d'une « proximité relationnelle » et des savoirs locaux au processus d'apprentissage. Par ailleurs, Jean Blanchet (1990) souligne que le degré de confiance mutuelle entre les personnes impliquées dans une initiative a une influence sur le passage efficace du stade de la sensibilisation à celui de l'action.

En plus des activités planifiées au calendrier régulier, les organismes Éco-quartier répondent régulièrement aux demandes ponctuelles de la population. À titre d'exemple, mentionnons que du 23 avril à la fin juin 2007, l'Éco-quartier Tétreaultville a recensé 238 visites de citoyenNEs à leurs locaux ainsi que 134 appels téléphoniques reçus. Issues de besoins endogènes, la réponse adéquate à ces demandes contribue à **consolider le lien de confiance** avec la population ainsi qu'à **mettre en valeur l'expertise et le rôle clé** des organismes Éco-quartier. Cela renforce également le **désir des personnes de s'engager** dans leur milieu de vie et éventuellement dans la gestion et la résolution de problématiques environnementales. En outre, certaines propositions de citoyenNEs peuvent déboucher sur de nouveaux projets qui peuvent être appliqués par la suite à plus grande échelle.

*Entre les citoyens et l'équipe de l'Éco-quartier Peter-McGill, il y a une solidarité qui s'est créée, nous savons que nous ne sommes pas seuls devant nos problèmes.*

Jean-Yves Bourdages, citoyen-participant  
Éco-quartier Peter-McGill

La présence locale, continue dans le temps et dans l'espace, des organismes Éco-quartier en font d'ailleurs un élément distinctif clé en matière d'éducation communautaire relative à l'environnement. Cette présence locale reflète le souhait d'agir concrètement avec les citoyenNEs au niveau du milieu de vie ainsi partagé. Carine Villemagne (2002) propose une vision dynamique du milieu de vie, composé de deux zones en interaction : une zone de proximité spatiale et affective (le noyau central, le plus souvent fréquenté autour du lieu de résidence) et une zone élargie (à géométrie variable et évolutive en fonction de plusieurs facteurs). Les Éco-quartiers, par les stratégies et activités déployées, reconnaissent que le **noyau central du milieu de vie est le plus propice au développement d'un sentiment d'appartenance** et d'un rapport à son milieu (tel que souligné entre autres par Villemagne, 2002 et Pineau *et al.*, 2005). Ceci n'exclut pas cependant que certaines des stratégies et activités déployées, comme nous le verrons notamment dans la section sur les cas porteurs de sens, amènent les citoyenNEs « à **élargir progressivement leur sphère de conscience et de responsabilité et à tisser des liens avec un milieu élargi** » (Villemagne, 2002, p. 37). En effet, le réseautage et les partenariats développés au fil de la longue expérience terrain des Éco-quartiers offrent un ancrage à une telle **écocitoyenneté**.

La façon dont les personnes et les groupes sociaux peuvent s'identifier aux projets réalisés par les organismes Éco-quartier figure parmi les **facteurs principaux de mobilisation et d'engagement social**. Quand les gens se sentent concernés ou directement touchés par une problématique, qui peut avoir un impact sur la famille ou la santé, ils sont plus enclins à prendre part aux activités et projets qui y sont reliés. De plus, les projets ont de **meilleures chances de succès et la pérennité de leurs retombées positives est favorisée** quand ils sont endogènes, c'est-à-dire quand ils sont issus des demandes de la population même.

Il importe de mettre en lumière le véritable **réseautage** que les Éco-quartiers ont réussi à bâtir sur leur territoire d'intervention. En effet, comme l'explique Carine Villemagne (2004), « leur travail est basé sur le développement de partenariats avec les diverses autres organisations du territoire afin de multiplier les lieux et les moments de rencontre avec les citoyens ». Ce réseautage confère aux Éco-quartiers une **capacité unique de recevoir et de répondre aux demandes** variées des citoyenNÉS et en cas de besoin, de pouvoir les rediriger adéquatement vers d'autres organismes. Ce réseautage et les partenariats qui y sont développés favorisent aussi un **effet multiplicateur** des activités et de leurs retombées positives ainsi qu'une façon originale de rejoindre différents groupes de population, en valorisant l'expertise et la reconnaissance de chacun.

*L'Éco-quartier est en réseau avec différents organismes dans son milieu, abordant des sujets environnementaux variés, du bac vert au vêtement recyclé. C'est l'avantage de l'Éco-quartier comparativement à l'arrondissement ou la ville-centre. L'Éco-quartier fait tout un maillage avec d'autres organismes, maillage essentiel à l'atteinte des objectifs du programme et à son esprit d'ancrage dans le milieu. [...]. Aujourd'hui, en effet, le programme est investi du milieu. [...] L'Éco-quartier a des retombées concrètes et économiques positives dans le milieu et il est apprécié par les citoyens et citoyennes.*

Danielle Fortin, conseillère en planification  
Direction de l'Environnement, Ville de Montréal

L'analyse des entrevues a permis de mettre en évidence plusieurs facteurs et stratégies qui favorisent l'atteinte des objectifs du programme Éco-quartier. Ces facteurs et stratégies permettent d'optimiser l'adaptation des activités des organismes Éco-quartier aux réalités environnementales de leur territoire d'intervention :

- la reconnaissance de la **diversité** des réalités d'un territoire d'intervention par chacun des artisans du programme (incluant les arrondissements);
- la présence des intervenants de l'organisme Éco-quartier **sur le terrain**, (dans les locaux de l'organisme, lors d'événements ponctuels et de fêtes de quartier, passage de porte-à-porte, etc.);
- le développement et le maintien de **liens de proximité** avec la communauté;
- la **stabilité** et la **permanence** du personnel de l'organisme Éco-quartier;
- la **répartition équilibrée des tâches** au sein des équipes Éco-quartier;
- la **valorisation** et la **reconnaissance** du rôle de chacunE dans les Éco-quartiers;
- la mise en place de **partenariats** entre les organismes Éco-quartier d'un même arrondissement et avec d'autres organismes communautaires;
- la **mise en valeur des retombées** des activités sur les citoyenNÉS et leur milieu.

La visée du programme Éco-quartier est ultimement d'amener la population à prendre elle-même en charge la résolution des problématiques environnementales qui la concernent. Le rôle des organismes Éco-quartier s'avère toujours essentiel afin de **sensibiliser** les personnes et les groupes sociaux aux problématiques environnementales et **stimuler la participation citoyenne**.

*L'Éco-quartier doit sans cesse aller vers les gens. Nous devons nous déplacer dans les associations ethnoculturelles et les centres communautaires par exemple, là où les gens se sentent à l'aise et en confiance.*

Béatrice Nyambirigi, coordonnatrice  
Éco-quartier Côte-des-Neiges

## Les stratégies générales d'intervention adoptées

Les stratégies visant à promouvoir le programme Éco-quartier et à favoriser la participation citoyenne aux activités réalisées par les Éco-quartiers sont multiples. Elles relèvent des stratégies d'intervention associées à la **communication** et à l'**animation**. Selon Lucie Sauvé (1997, p. 286-287), ces stratégies font partie d'une stratégie globale d'**éducation**.

Dans le cadre du programme Éco-quartier, la communication a pour intention d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les MontréalaisES. Elle vise aussi à faire la promotion d'une activité, d'un projet ou du programme (Villemagne, 2002, p. 88). Plusieurs interventions à la base du programme Éco-quartier sont également fondées sur l'animation. Dans ce contexte, l'animation vise un changement chez les citoyenNEs. Elle suscite une prise de conscience et encourage la prise en charge et la résolution des réalités et problématiques environnementales locales. Les participantES sont ici perçuES comme des « **acteurs réflexifs de l'animation** » (Villemagne, 2002, p. 84), plutôt que de simples spectateurs.

Ces stratégies d'animation et de communication font appel à un ensemble de moyens qui varient du porte-à-porte, à la distribution de dépliants, à l'animation d'ateliers et à la réalisation d'activités par projet. Le choix de l'un ou de l'autre de ces moyens, ou leur combinaison, est fonction des **adaptations contextuelles menées avec jugement et créativité** par les Éco-quartiers, **dans des conditions difficiles de manque et de précarité de ressources de tout ordre**. Par ailleurs, le choix des stratégies et activités repose également sur des questions d'ordre pédagogiques, reposant sur une **reconnaissance du « niveau » de sensibilisation** des personnes visées.

*Une fois une prise de conscience du problème de malpropreté atteinte et des attitudes simples adoptées, on peut encourager le citoyen à passer à autre chose, à un autre niveau de sensibilisation et d'engagement en environnement. C'est pourquoi nous avons encouragé l'arrondissement de Ville-Marie à créer une réglementation qui privilégiait la responsabilisation des citoyenNEs au sujet de la propreté.*

Paul-Antoine Troxler, coordonnateur  
Éco-quartier Peter-McGill

En ce qui a trait à la promotion d'activités, de projets et du programme Éco-quartier, les organismes Éco-quartier ont principalement recours à la distribution de dépliants et de guides en porte-à-porte et à la diffusion de communiqués dans les journaux locaux. Le **porte-à-porte** est surtout utilisé pour distribuer de l'information et faire de la sensibilisation concernant la propreté et la gestion des matières résiduelles (3R). Une telle stratégie est par ailleurs **essentielle à l'implantation de la collecte sélective**. L'Éco-quartier Côte-des-Neiges par exemple, emprunte également cette stratégie pour faire du porte-à-porte multipartenaires. La stratégie du porte-à-porte permet aux intervenants des Éco-quartiers d'établir un **contact direct avec les citoyenNEs et cela est indispensable** à l'atteinte des objectifs du programme ainsi qu'à la réussite des activités qui en découlent.

*Dans notre secteur, le porte-à-porte c'est important, c'est notre contact direct avec les gens.*

Élyse Rémy, coordonnatrice  
Éco-quartier Cartierville

De plus, ces interactions avec la population nourrissent la motivation des intervenants de l'Éco-quartier en donnant une **valeur humaine aux interventions**. À cet égard, Carine Villemagne (2002, p. 87, citant Douville, 1996), souligne que la communication directe (de personne à personne) est considérée comme « le moyen le plus efficace pour rejoindre les citoyens et pour stimuler le changement de comportements et d'attitudes en matière d'environnement ».

*C'est parfois difficile de nourrir la motivation des employés de l'Éco-quartier, la tâche est lourde et les salaires sont bas. Ce qui nous motive c'est l'interaction avec les gens, cela fait rayonner nos journées, même si l'envergure des résultats se mesure davantage à long terme.*

Béatrice Nyambirigi, coordonnatrice  
Éco-quartier Côte-des-Neiges

Dans le district de Darlington, un quartier de Côte-des-Neiges, il y avait en 2005, un taux d'immigration de 57%, la moyenne étant de 26% pour l'île de Montréal. Les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro et le district de Peter-McGill par exemple composent avec des réalités similaires qui impliquent des défis particuliers. Dans ce dernier, on note également une forte proportion de commerces et d'institutions ainsi qu'un « taux de roulement » incomparable des résidentEs : les 2/3 de ceux-ci déménagent dans d'autres secteurs aux cinq ans. Par ailleurs, signalons que parfois, le premier contact des nouveaux arrivants a lieu avec l'organisme Éco-quartier.

*Il est intéressant de noter que les nouveaux arrivants ont parfois à travers nous leur premier contact avec la grande communauté montréalaise, par le prisme d'un organisme d'éducation relative à l'environnement et de responsabilisation civique, voué à la protection et la valorisation de l'environnement.*

Paul-Antoine Troxler, coordonnateur  
Éco-quartier Peter-McGill

La **reconnaissance des spécificités de chacune des populations d'un territoire d'intervention est essentielle** pour s'assurer de la qualité et de la signification des échanges et activités initiés par les organismes Éco-quartier.

La plupart des quartiers de Montréal sont caractérisés par leur **multiculturalisme**. Dans un tel contexte, une attention particulière doit être apportée « au bagage culturel » des personnes impliquées. La prise en compte des conceptions initiales de l'environnement ainsi que des valeurs, croyances et attitudes personnelles des personnes impliquées (Kollmuss et Agyeman, 2002) joue un rôle déterminant dans le passage efficace de la sensibilisation à l'engagement dans l'action. Selon Carine Villemagne (2002, p. 85, citant Casse, 1994), « chacun a son propre systèmes de valeurs, ses propres représentations [...] sa propre réalité qui font qu'une question, un problème ou une décision ne seront pas appréhendés de la même manière par chacun ». D'où **l'importance des premiers contacts pour établir un lien de confiance et favoriser la participation** aux activités et projets du programme Éco-quartier. À cet égard, la plupart des organismes Éco-quartier participants soulignent **l'importance d'augmenter les ressources permettant de rejoindre ces groupes sociaux, parfois plus isolés**.

En effet, les organismes Éco-quartier **connaissent bien ce contexte et y ont développé des stratégies pertinentes** pour rejoindre les citoyenNEs des diverses communautés culturelles de Montréal, tel que signalé également par Carine Villemagne (2003) :

*Dans ce contexte multiculturel, les organismes communautaires directement confrontés à la réalité de leur milieu d'intervention, font preuve de beaucoup de créativité et d'imagination. Ils intègrent au sein de leurs équipes de travail des professionnels et des bénévoles issus des communautés culturelles. Ils conçoivent des outils de communication et du matériel d'éducation ne nécessitant pas de connaître le français ou l'anglais ni même de savoir lire; avant de concevoir leurs interventions, ils s'informent des pratiques en matière de propreté et des représentations des déchets portés par les publics ciblés.*

Les organismes Éco-quartier relèvent non seulement les défis du multiculturalisme mais ils contribuent également au développement de l'**interculturalisme**, où l'un apprend et évolue au contact de l'autre :

*Le programme Éco-quartier offre l'occasion pas souvent renouvelée au sein de la société, de provoquer [des] rencontres interculturelles. Il offre [...] un terrain favorable aux dialogues et aux échanges dans un contexte urbain marqué par la solitude, l'isolement et la perte du lien social. (Villemagne, 2003)*

### **Les stratégies « participatives » adoptées**

Les stratégies déployées pour sensibiliser et encourager la **participation** des MontréalaisES aux activités organisées par les Éco-quartiers sont nombreuses. Elles répondent au besoin de créer des liens avec les citoyenNEs et de favoriser les échanges communicationnels (Villemagne, 2002, p. 84). Parmi ces stratégies, la participation des citoyenNEs lors d'activités ou de projet d'aménagement du milieu (entre autres, le jardinage et le verdissement de ruelles) s'avère très efficace. Par exemple, les journées de distribution de fleurs ou autres végétaux suscitent un grand intérêt chez la population.

En outre, les projets de jardinage collectifs mis sur pied dans certains quartiers contribuent à la **création de liens sociaux** ainsi qu'à des **rapprochements culturels**. Les activités d'embellissement et de végétalisation ont un **effet d'entraînement** sur les autres résidentEs, en incitant à la propreté et en participant au développement d'un **sentiment d'appartenance** au milieu de vie. Le développement d'un sentiment d'appartenance et l'existence d'une certaine **cohésion sociale** au niveau local (Villemagne, 2002, p. 95) sont autant d'éléments qui contribuent à renforcer la volonté des citoyenNEs de préserver et de mettre en valeur la qualité de leur milieu de vie.

Pour la majorité des organismes Éco-quartier participants, la participation des établissements scolaires, des centres de la petite enfance et des camps de jour de l'île de Montréal, comptent pour beaucoup dans la réalisation d'activités et de projets. Par exemple, les écoles primaires publiques sont un allié important des organismes Éco-quartier. Des ateliers de sensibilisation y sont offerts et dans certaines écoles, des ateliers parents-enfants ont lieu le samedi. Par la réalisation d'activités diverses, comme des bricolages écologiques ou des jardins expérimentaux, ces ateliers traitent de recyclage, de propreté, d'alimentation et de compostage. Les liens qui sont ainsi créés favorisent **l'accès à l'information pour l'ensemble de la famille et la création de relations de confiance**. De plus, ces interventions dans les écoles favorisent la reconnaissance de la diversité culturelle de la population.

*Le responsable de l'Éco-quartier Côte-des-Neiges a accepté de participer à notre Conseil d'établissement à titre de représentant de la communauté et nous en sommes enchantés. Cela nous assure que les élèves de l'école sont sensibilisés à la gestion des matières résiduelles, avec le soutien de l'Éco-quartier.*

Caroline Guay, directrice de l'École des Nations  
Éco-quartier Côte-des-Neiges

Les **partenariats** qui se créent entre les centres de francisation et les organismes Éco-quartier sont aussi d'excellents moyens de rejoindre les nouveaux arrivants. Le centre de Pierrefonds CIMOI et la SOCENV de Côte-des-Neiges sont par exemple, des lieux privilégiés pour l'organisation d'ateliers et de conférences aux élèves adultes. De tels partenariats favorisent une **meilleure lecture des besoins** particuliers des populations et une planification des activités appropriées aux besoins et réalités distinctes du territoire d'intervention. Les partenariats créés sur une base de **complémentarité** et de **motivation partagée** contribuent à renforcer et améliorer les actions environnementales menées dans le cadre du programme Éco-quartier (Villemagne, 2002, p. 20). Ceux-ci permettent de travailler sur des problématiques communes et reposent sur le partage d'informations, de ressources et d'expériences (Villemagne, 2002, p. 102). De plus, ces partenariats conçus comme un « réseau d'échange organisé » (Villemagne, 2002, p. 100), entre les organismes Éco-quartier et d'autres organisations augmentent considérablement la portée des actions du programme.

En somme, les activités et projets des Éco-quartiers **rejoignent et impliquent plusieurs personnes et groupes sociaux** : les résidentEs (locataires et propriétaires), les enfants et les éducateurTRICEs dans les centres de la petite enfance et les camps de jour, les élèves des écoles primaires et secondaires ainsi que le personnel enseignant, les étudiants des classes de francisation, les nouveaux arrivants, les commerçants, etc. Divers ateliers, activités et projets peuvent s'adresser à chacun de ces groupes sociaux en fonction de leurs besoins et de leurs préoccupations. L'établissement de liens de confiance et la réalisation d'activités auxquelles tous ces groupes sociaux peuvent prendre part contribuent directement à l'atteinte des objectifs du programme Éco-quartier et entraînent des retombées positives en matière de motivation, d'engagement, de responsabilité et d'action citoyenne pour l'amélioration du milieu de vie.

## Les cas porteurs de sens : des histoires à succès, des défis surmontés

La diversité des succès des organismes Éco-quartier met en lumière toute la pertinence environnementale du programme. Dans cette section du rapport, nous présentons une sélection de cas porteurs de sens repérés grâce aux entrevues réalisées ainsi qu'à travers les réalisations des organismes Éco-quartier participants à cette étude.

Le type d'entretien réalisé avec les coordonnatrices et le représentant du REQ, laissant place à la discussion ouverte, a permis l'émergence d'éléments signifiants reliés à des apprentissages et des succès qui ont eu lieu au-delà de la période initialement visée (2006 et 2007). Il nous est apparu essentiel de laisser libre-cours à l'émergence et à l'exploration de tels éléments.

Soulignons d'abord que parmi la diversité des perspectives dominantes en éducation relative à l'environnement (perspectives environnementale, éducative et pédagogique) (Sauvé, 1997, p. 19-22), la perspective principalement adoptée par le programme Éco-quartier est la perspective environnementale où l'ERE est d'abord perçue comme un outil de résolution de problèmes et de gestion de l'environnement biophysique. Dans cette perspective, l'ERE stimule et soutient d'autres types d'interventions (incitations, aménagement du territoire, lois et règlements, etc.). Les **retombées des projets de verdissement et de jardinage** sont étroitement liées aux finalités de la perspective environnementale de l'éducation relative à l'environnement (Sauvé, 1997, p. 80), soit de « **préserver, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement, support à la vie et à la qualité de vie** ». Ces projets permettent également de « doter les citoyens d'un **savoir-agir** et d'un **vouloir-agir** », l'un des buts de l'ERE dans cette même perspective (Sauvé, 1997, p. 80). En rejoignant les populations **directement dans leur milieu de vie** et en **améliorant visiblement la qualité et le milieu de vie** des résidentEs, les projets de jardinage et de verdissement contribuent également à la création de liens de confiance avec les populations locales, y compris celles qui sont parfois plus isolées. Il importe aussi de signaler que certaines activités de verdissement de ruelles, d'artères commerciales ou de jardinage rejoignent également la perspective éducative de l'ERE. Ces activités s'inscrivent dans une « éducation totale » (Sauvé, 1997, p. 21), pour contribuer au « développement intégral de la personne » et par conséquent, « du groupe social » où elle s'insère. La perspective éducative de l'ERE se traduit entre autres par le **développement de l'autonomie, de la responsabilité, du sens de l'engagement à l'égard du milieu de vie et du sens de la solidarité** dans le partage des ressources et des tâches. Elle permet de développer une « **éthique de la relation à l'environnement** » (Sauvé, 1997, p. 21).

Les encadrés, l'extrait de presse et le témoignage qui suivent sur les projets de ruelles vertes, de jardinage collectif et de compostage communautaire font état de l'adoption complémentaire de ces perspectives de l'éducation relative à l'environnement et illustrent bien **l'impact positif des interventions des Éco-quartiers, leur grand intérêt et la satisfaction des participantEs.**

### Parcs Vivants et ruelles vertes dans Saint-Jacques

Dans le cadre des activités du projet « Parcs Vivants » né en 2002, l'Éco-quartier Saint-Jacques a mis en œuvre un projet visant à favoriser une meilleure cohabitation entre les nouveaux jeunes professionnels et la population défavorisée du quartier Centre-Sud. Il s'agissait au départ de réaménager certains petits parcs et leurs environs par un meilleur éclairage et l'ajout de poubelles. Huit petits parcs ont ainsi été ciblés et autant de comités de citoyenNEs ont été formés dans le cadre de ce projet. Une Table des parcs a aussi été créée dans la foulée de ces activités. Des corvées de nettoyage, des réaménagements et des plantations de végétaux ont été réalisés. L'intention de l'équipe de l'Éco-quartier était ainsi d'encourager le développement d'un sentiment d'appartenance des résidentEs du quartier à leurs parcs. Des activités culturelles et de loisirs (concerts, évènements poésie, soirées tango, séances de yoga et Tai chi par exemple) ont été grandement appréciées : *Musique, bon voisinage, culture, bien-être ! Que de belles soirées organisées par l'Éco-quartier Saint-Jacques ! Félicitations pour votre implication communautaire, pour votre contribution à la qualité de vie du quartier* (commentaire d'un participant, tiré du Rapport 2007 « Parcs Vivants »).

L'importante mobilisation citoyenne qu'a suscitée le projet « Parcs Vivants » en fait un véritable succès. Notamment, de mai à octobre 2007, plus de mille personnes ont assisté à 31 types d'activités organisées par l'Éco-quartier dans 17 lieux différents (Rapport 2007 « Parcs Vivants »).

*Les gloires du matin s'entortillent gracieusement autour du stop qui marque l'étroite rue Barrette, à l'angle sud-ouest de Papineau. C'est le début de la plate-bande aménagée il y a deux ans avec l'Éco-quartier Plateau Mont-Royal, à la demande soutenue des résidants. Difficile d'imaginer contraste plus net entre la guerrière avenue Papineau et cet oasis bucolique. Au pied des deux féviers, des deux frênes et de l'érable, des arbustes verts et rouges entremêlent leurs branches flottantes et laissent émerger à deux endroits le sommet d'un petit bac à compost de plastique noir.*

Extrait du journal *La Presse*, 22 septembre 2008, par Carole Thibaudeau

*Le projet de ruelle verte mis en place par les citoyens et l'Éco-quartier a vraiment changé la dynamique de la ruelle (qui est légalement une rue). L'aménagement a tout d'abord permis aux voisins de se parler et de mieux se connaître. L'été, quand on est dans la ruelle, on croise plus souvent nos voisins. Certains gens du quartier nous félicitent pour la transformation radicale du paysage. Ils sont impressionnés parce qu'ils se souviennent de comment c'était avant : sale, inhospitalier et bétonné. Aujourd'hui, avec les six arbres, les multiples plates-bandes, les arbustes, les plantes grimpantes, les bacs à fleurs et les composteurs ça donne un petit côté jungle urbaine.*

*Beaucoup de passants s'informent aussi de l'utilisation des composteurs communautaires. Il faut dire qu'on composte beaucoup dans la ruelle. L'Éco-quartier nous avait fourni deux composteurs, on en a rajouté deux autres de façon à rejoindre les besoins exprimés par davantage de citoyens. Une bonne quinzaine de gens du quartier viennent composter en plus des résidents de notre rue. [...] Ça nous donne le sentiment de s'approprier l'espace public pour en faire quelque chose de beau qui est accessible à tous les passants. D'ailleurs à chaque fin d'été, la ruelle se transforme en lieu de fête pour une journée. On invite tous les voisins, des gens du quartier et des amis pour fêter (musique, BBQ, jeux pour enfants, etc.). L'année dernière on a mobilisé une bonne centaine de personnes. D'une certaine manière, ces liens de voisinage contribuent aussi à la sécurité du quartier.*

*Devant le succès du projet et l'implication des citoyens pour l'aménagement plus humain du site, l'arrondissement a proposé aux citoyens de construire un trottoir et de rendre la ruelle sens-unique pour limiter la circulation en provenance de la rue Papineau. C'est donc dire qu'il y a eu un réel effet d'entraînement.*

Dominique Lacroix, citoyenne-participante  
Éco-quartier Plateau Mont-Royal

### **Les projets de jardinage collectif avec l'Éco-quartier Côte-des-Neiges**

La réussite des projets de jardinage collectif organisés en collaboration avec l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), dans le quartier Côte-des-Neiges est remarquable. Dans un quartier défavorisé, les façades et arrière-cours ainsi revitalisées se distinguent par leur propreté. Grâce à la collaboration de l'OMHM, des locaux ont été aménagés dans certains immeubles à logements pour faire des ateliers de cuisine collective. Ces ateliers complémentaires encouragent les citoyenNEs à cuisiner ensemble avec les aliments cultivés dans les jardins. Certains immeubles ont même intégré le compostage à leurs activités. Ce projet englobe plusieurs objectifs liés à la sécurité alimentaire, à l'embellissement, à l'intégration des populations immigrantes, à la propreté, etc. Une dizaine d'immeubles à logement ont contribué à cette réussite ainsi que deux écoles primaires avec lesquelles deux jardins collectifs ont été créés. En outre, les parents prennent la relève du jardin durant l'été et ceux-ci sont ouverts à tous du quartier.

### **Les projets de compostage collectif communautaire avec l'Éco-quartier Pro-Vert Sud-Ouest**

Le compostage collectif communautaire est un projet qui a beaucoup de succès dans le secteur de Ville-Émard et de Côte Saint-Paul. Six sites de compostage situés dans des parcs sont en fonction et les demandes reçues à l'Éco-quartier Pro-Vert Sud-Ouest suggèrent des besoins additionnels! Actuellement, 200 foyers sont inscrits au projet et les capacités maximales des sites de compostage sont atteintes. Plusieurs personnes ont été mobilisées au sein de l'équipe de l'Éco-quartier Pro-Vert Sud-Ouest pour démarrer ce projet et assurer sa mise en œuvre. Le compostage collectif communautaire connaît un grand succès mais nécessite beaucoup d'entretien et n'est pas simple à gérer. Un beau défi!

### **Centre de compostage communautaire Tourne-Sol - Éco-quartier Jeanne-Mance & Mile End**

*Issue d'une idée originale de l'Éco-quartier Jeanne-Mance & Mile End et d'une collaboration avec l'Université McGill, le projet connaît, depuis sa création en 2004 un véritable succès auprès de population des quartiers Jeanne-Mance et Mile-End. [...]*

*Le centre de compostage est destiné prioritairement aux gens qui habitent dans des logements qui n'offrent pas d'accès à une cour, un jardin ou un balcon. Par la création du centre de compostage, l'Éco-quartier s'est donné la mission de faire la sensibilisation au compostage en milieu urbain, d'en faire la promotion, d'accompagner et d'encadrer les citoyens dans leurs efforts à devenir des citoyens environnementalement responsables. La localisation du centre de compostage au parc Jeanne-Mance au plein cœur du Plateau Mont-Royal est idéale pour attirer le regard des passants et susciter leur intérêt. C'est l'endroit parfait pour amorcer des discussions avec les gens, les sensibiliser à la problématique de la gestion des déchets et leur présenter des alternatives abordables à l'enfouissement. Ainsi, en plus d'offrir un service de compostage, l'Éco-quartier vend des compostières domestiques et des kits de vermicompostage à moindre coût. Pour compléter ses services, le personnel de l'Éco-quartier organise des formations sur le compostage domestique et le lombricompostage et fournit un soutien continu à sa clientèle afin de faire du compostage une activité à succès continue. [...]*

*Le succès du centre de compostage Tourne-Sol se traduit par la participation chaque année de plus de 160 membres du centre de compostage et des dizaines d'ateliers organisés. L'Éco-quartier Jeanne-Mance & Mile End a déjà été récompensé à deux reprises pour son dévouement au compostage en milieu urbain. En 2006, l'Éco-quartier s'est fait remettre un « Phénix de l'environnement » à Québec dans la catégorie « Gestion des matières résiduelles ». En 2007, son engagement lui a valu le prix « or » dans la catégorie « Vivre écologiquement » du « Prix canadien de l'environnement » offert par le « Canadian Geographic ». Toutes ces récompenses mettent en valeur l'originalité de ce projet et accroissent la visibilité du centre de compostage auprès des médias et de la population en général.*

*Le succès du centre de compostage est tel que chaque année, de plus en plus de citoyens veulent y participer, sa popularité dépasse même les frontières du Plateau! Malheureusement, le centre de compostage Tourne-Sol n'est pas en mesure de desservir tout le monde à cause d'un manque d'espace. Le plus gros défi de l'Éco-quartier Jeanne-Mance & Mile End, c'est de reproduire la même expérience dans d'autres quartiers afin de rendre le compostage accessible à un plus grand nombre de citoyens.*

*(Tiré du site Web de l'Éco-quartier [http://www.ecojm.org/tournesol\\_ccct.html](http://www.ecojm.org/tournesol_ccct.html))*

Soulignons que les types de projet précédents émanent souvent des citoyenNEs eux-mêmes, où l'Éco-quartier est un accompagnateur dans la prise en charge endogène des projets. D'ailleurs, ce sont de très bons exemples de « **projets signifiants** favorisant le développement d'une **conscience environnementale**, d'un **sentiment d'appartenance** et de **responsabilité** à l'égard du milieu de vie et d'un **vouloir agir individuel et collectif** » (Pineau et al., 2005, p. 203). On y constate des processus de revitalisation et même de réappropriation communautaire du milieu de vie. Ce type de projets **stimule ou renforce l'attachement et l'enracinement** vis-à-vis du milieu.

*L'adoption d'un carré d'arbre, un programme de l'Éco-quartier Sainte-Marie, est un facteur de valorisation. Cette initiative a permis aux membres de notre coopérative d'habitation d'avoir un projet commun et de redonner à notre communauté.*

Johanne Dagenais,  
Membre de la Coop Nord-Sud  
Éco-quartier Sainte-Marie

Ces exemples de projets concrets contribuent aussi à **la construction ou la reconstruction de relations à l'environnement**, au **rapprochement à la nature et à la terre** en milieu urbain. Ils s'inscrivent dans la poursuite des efforts de sensibilisation des citoyenNEs vers le **passage à l'action et l'engagement soutenu pour l'amélioration de la qualité du milieu de vie**. Ces projets permettent aux citoyenNEs d'approfondir leur **compréhension des facteurs d'influence de problématiques environnementales**, faisant état des liens entre alimentation, santé, consommation, gestion des déchets et valorisation des résidus pour une meilleure qualité globale du milieu de vie. Il s'agit là de retombées positives non négligeables dans l'esprit des objectifs poursuivis par le programme Éco-quartier.

Plusieurs organismes Éco-quartier servent de point de chute pour la vente de paniers de fruits et légumes biologiques, exemple d'une **collaboration à l'affût des besoins exprimés** par les citoyenNEs et permettant une **approche globale des réalités environnementales**. Cette collaboration entre des Éco-quartiers et le réseau d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), enrichit plusieurs des volets d'intervention du programme Éco-quartier. D'une part, le volet 3R se trouve bonifié par la réduction de la consommation, des emballages, du transport et des intermédiaires. D'autre part, cela suscite le développement d'un intérêt pour une agriculture de proximité, exempte de pesticides et le désir éventuel d'aménager son propre potager et contribuer ainsi au développement d'un sentiment d'appartenance, à la lutte aux îlots de chaleur et à l'embellissement du quartier.

Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, les caractéristiques distinctes de certains territoires d'intervention (enclaves -réseau routier, chemins de fer-, vocation résidentielle, commerciale, industrielle, etc.) impliquent l'**adaptation** des activités du programme Éco-quartier. Dans l'arrondissement de Ville-Marie, d'Ahuntsic-Cartierville et de Plateau-Mont-Royal, la vocation commerciale d'une partie du territoire a mené à la réalisation de projets **innovateurs et inspirants**, qui contribuent à une saine gestion des matières résiduelles ainsi qu'au **développement chez les gens d'affaire d'un entrepreneuriat et d'une citoyenneté environnementalement responsables**. Tel que préalablement mentionné, de telles expériences concrètes contribuent positivement au

sentiment de pouvoir agir et changer les choses (voir entre autres Hines *et al.*, 1986-87; Newhouse, 1991).

### **Une « appellation verte pour les commerces verts »**

Dès l'année 2000, l'Éco-quartier Peter-McGill a entrepris l'élaboration d'une solution bien particulière pour renforcer la motivation des petits commerçants du quartier à participer à la gestion des matières résiduelles. L'idée d'une appellation verte visant à redorer leur image a été lancée. Une certification environnementale pour les commerces non éligibles aux certifications ISO a ainsi été créée et l'Éco-quartier Peter McGill s'est vu décerner un Phénix de l'environnement pour cette nouvelle appellation environnementale. De nombreux partenaires ont été impliqués dans ce projet aux multiples retombées. Depuis 2002, ce projet est géré par l'organisme Vélo-Québec (l'Éco-quartier Plateau Mont-Royal). Entre autres, ce projet a incité d'autres organismes à mettre en place des certifications environnementales. Aujourd'hui, l'expérience s'est étendue ailleurs au Québec. Ce projet montre bien comment les Éco-quartiers jouent souvent un rôle d'éclaireur, proactif aux besoins des citoyenNEs et qu'ils initient et inspirent un mouvement multiplicateur d'action environnementale plus vaste.

### **Les 3RV au Marché Central et l'Éco-quartier Saint-Sulpice**

L'Éco-quartier Saint-Sulpice, en collaboration avec Bentall Services Immobiliers commerciaux Marché Central et l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville ont annoncé, en 2007, que Recyc-Québec s'associait au groupe pour soutenir le projet de sensibilisation et d'implantation du recyclage (3RV) auprès des 60 locataires du Marché central.

La subvention de Recyc-Québec a permis de rencontrer tous les commerçants afin de leur offrir l'information nécessaire à la bonne pratique du recyclage et des principes des 3RV. De plus, l'implantation de la collecte sélective a été effectuée ainsi qu'un suivi. En 2008, 2 tonnes de matières recyclables ont été récupérées chaque semaine au Marché Central grâce au projet.

Les commerçants sont des acteurs importants pour l'atteinte de l'objectif de réduction de 60 % des déchets enfouis, de la politique québécoise à ce sujet. Des solutions adaptées aux problématiques de chaque commerce ont ainsi été proposées, allant de la réduction du suremballage à une utilisation plus efficace du service de recyclage.

Ce projet a été possible grâce au virage vert entrepris par le Marché Central ainsi qu'au soutien de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. « Nous sommes heureux de participer à cette belle initiative de recyclage qui permettra à la majorité de ces locataires commerciaux de poser des gestes positifs en faveur de l'environnement », souligne Monsieur Jean La Roche, coordonnateur de l'Éco-quartier.

### Quelques-uns des succès pour la gestion des matières résiduelles à l'Éco-quartier Saint-Jacques

En 2006, l'Éco-quartier Saint-Jacques était nommé comme finaliste au Phénix de l'environnement pour deux projets toujours actifs de collecte et de gestion de matières résiduelles.

Un projet est en lien avec la gestion intégrée des matières résiduelles pour les immeubles à vocation multiple (IVM) de leur territoire; ceux-ci ne s'intègrent pas aux trois secteurs initialement identifiés pour le plan de gestion montréalais des matières résiduelles. Pendant sa première année d'implantation, 19 immeubles et 50 commerces ont participé au projet, permettant la collecte de 105 tonnes de matières résiduelles. L'autre projet est en partenariat avec les autres Éco-quartiers de l'arrondissement Ville-Marie (Sainte-Marie et Peter McGill) ainsi qu'avec l'organisme le Jour de la Terre. Il s'agit de la tenue, lors du Jour de la Terre, d'une collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique pour les institutions, commerces et bureaux d'affaire de l'arrondissement.

Dans ce contexte, une collaboration étroite avec l'arrondissement et le milieu des affaires s'est avéré indispensable :

*Au cours des années 2006-2007, nous nous sommes alliés à l'équipe de l'Éco-quartier Saint-Jacques comme à un partenaire, pour travailler et se diriger dans la même direction. Le succès de la cueillette des déchets dangereux montre qu'il était nécessaire de répondre à ce problème. Ensemble, nous avons fait beaucoup de travail de sensibilisation sur le terrain, auprès des commerçants. Aujourd'hui, on peut dire que c'est un miracle qui s'est produit dans le quartier en termes de gestion des déchets!*

Jonathan Chapleau, Société de développement commercial du quartier latin  
Éco-quartier Saint-Jacques

En effet, la reconnaissance des réalisations et des succès des Éco-quartiers par des **Phénix de l'environnement** est une autre **façon d'illustrer toute la pertinence environnementale** du programme Éco-quartier et des adaptations mises de l'avant par les organismes soutenant ce programme.

*L'arrondissement Ville-Marie, les Éco-quartiers St-Jacques, Sainte-Marie et Peter McGill, le Sentier Urbain, Tandem Ville-Marie Est, la CJS et TAPAJ soulignent l'implication environnementale des citoyens de l'arrondissement. [...]*

*Les organismes organisateurs de la soirée ont rendu hommage à l'excellent travail des résidents des quartiers impliqués et aux efforts citoyens qui ont eu cours tout au long de l'été. Des actions environnementales qui n'auront pas été vaines. [...]*

*Les Éco-quartiers de Ville-Marie ont [été finalistes aux] Phénix de l'environnement 2006 dans la catégorie Matières résiduelles. Les Phénix de l'environnement sont la plus haute distinction environnementale décernée au Québec.*

Extrait du journal local *LE VM*, dimanche 15 octobre 2006

Les activités liées à la **gestion des matières résiduelles comptent parmi les réussites les plus populaires** des Éco-quartiers. Le bilan du programme Éco-quartier de 2005 et 2006 (Ville de Montréal, 2008) souligne cette popularité (tout comme les témoignages et encadrés qui suivent) : en 2006, les Éco-quartiers<sup>5</sup> ont réalisé plus de 1135 événements liés à ce volet, comptant sur plus de 570 bénévoles et plus de 57 000 participantEs.

*À partir d'un mandat de sensibilisation, les Éco-quartiers connaissent aujourd'hui un succès considérable. Par exemple, grâce à eux et leur travail pour l'implantation de la collecte sélective, les taux de recyclage ont bondi dans les immeubles à 9 logements.*

Danielle Fortin, conseillère en planification  
Direction de l'Environnement, Ville de Montréal

*Les gens recyclent beaucoup dans Tétreaultville et la demande pour le compostage est grande. On voit beaucoup de bacs les jours de collecte, les rues sont très bien entretenues [...] et les citoyens sont responsables. [...] La mobilisation et la concertation sont des points forts du quartier.*

Elizabeth Viens, coordonnatrice  
Éco-quartier Tétreaultville

Il est intéressant de noter d'ailleurs que la Ville de Montréal reconnaît l'importance de la sensibilisation de la population aux 3RVE dans son *Plan directeur de gestion des matières résiduelles* pour 2008-2012, un point d'ancrage possible pour les Éco-quartiers.

*Depuis une vingtaine d'années, plusieurs municipalités de l'agglomération ont entrepris de renseigner la population sur la gestion des matières résiduelles et sur les 3RV-E. Aujourd'hui, il faut accentuer plus que jamais cet effort de sensibilisation et d'information de la population, en insistant sur l'importance de la réduction, du réemploi et de la récupération aux fins du recyclage et de la valorisation. La communication doit principalement :*

- *Action 1.1 : Informer la population des principales sources de production de matières résiduelles et des répercussions environnementales, sociales et financières des modes de traitement de ces matières (le contenu du sac vert) ; sensibiliser la population aux effets des choix de consommation et lui proposer des comportements susceptibles de réduire sa consommation.*
- *Action 1.2 : Mobiliser la population pour faire augmenter la participation, tout en poursuivant les objectifs de propreté : en l'informant de l'existence des divers moyens de réemploi et de recyclage; en l'invitant à participer activement à la récupération des matières recyclables et valorisables; en lui communiquant une information concrète susceptible de favoriser l'adhésion à des pratiques encore relativement nouvelles, tel le compostage, ou trop peu répandues, tel le réemploi; en l'informant sur les nouvelles infrastructures de gestion des matières résiduelles qui seront mises en place, et en l'incitant à les utiliser.*

*Extrait du Projet de plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal, 2008-2012, p. 33*

<sup>5</sup> Ce rapport statistique de la Ville de Montréal (2008) précise que ces chiffres sont possiblement sous-évalués puisqu'ils sont extraits d'un système de gestion qui n'était plus nécessairement utilisé par les organismes Éco-quartier pour réaliser leur rapport d'activités.

Le cas de Pierrefonds-Roxboro retient également notre attention à ce sujet, surtout compte tenu de sa création récente. En très peu de temps, cet Éco-quartier a su relever les défis de la sensibilisation aux principes des 3RV pour une collecte sélective efficace par les citoyenNEs. Bien qu'initialement surtout orienté vers ce volet d'intervention du programme Éco-quartier, **le succès obtenu, la satisfaction des citoyenNEs et la reconnaissance de l'arrondissement** contribueront à un approfondissement plus poussé d'activités associées aux autres volets d'intervention du Programme. Signalons que le succès et la pertinence contextuellement signifiante d'expériences influencent l'intérêt des personnes à répéter leur expérience d'engagement environnemental (Clover, 2002; Maiteny, 2002). C'est donc là une porte d'entrée pertinente pour une implication environnementale plus vaste.

Plusieurs organismes Éco-quartiers gèrent également les activités d'Éco-centres, centre de réemploi, de récupération et de valorisation de matières résiduelles qui ne sont pas acceptées lors de la collecte régulière des ordures ménagères, à la disposition de la population montréalaise. Une autre des **multiples façons des Éco-quartiers de s'investir** dans ce volet d'intervention du Programme.

*L'Éco-Centre Eadie sur Monk, fondé en 2000, accueille pas moins de 25 000 visiteurs par année. Ce site de récupération des matières recyclables détourne la terre, le bois, le métal et plein d'autres matières des lieux d'enfouissement. [...] Grâce au travail des employés sur place, 72% des matières recueillies au centre sont recyclées années après années, se réjouit la coordonnatrice [de l'Éco-quartier Pro-Vert Sud-Ouest].*

Extrait du journal local *La Voix Populaire*, le 10 décembre 2006

Soulignons par ailleurs que les organismes Éco-quartier **n'adoptent pas une vision réductrice** de leur mandat et des volets d'intervention du Programme, tel que l'exemple ci-après de sensibilisation à l'usage de sacs réutilisables l'illustre et comme nous le verrons aussi un peu plus loin en matière de transport actif. Ceci permet également une **approche globale et cohérente des réalités environnementales rencontrées**. Une telle approche est tout à fait dans l'esprit des objectifs poursuivis par l'éducation relative à l'environnement (tel que signalé entre autres par Lucie Sauvé, 1997).

Cependant, comme nous l'aborderons plus en détails dans la section sur les défis et obstacles d'ordre logistique, une telle vision englobante ainsi que la créativité et le dévouement des organismes Éco-quartier pour la mise en œuvre d'activités contextuellement signifiantes et pertinentes, ayant des retombées optimales et à effet multiplicateur, ne doivent pas mettre dans l'ombre toute **l'importance qu'ils obtiennent de la part des autorités administratives, la reconnaissance, assortie des ressources nécessaires, pour qu'ils puissent continuer sagement leur contribution à l'amélioration du milieu de la qualité de vie des citoyenNEs**.

### Campagne de sensibilisation « Mon sac, je le réutilise » à l'Éco-quartier Saint-Sulpice

L'objectif de la campagne « Mon sac, je le réutilise » est de réduire l'utilisation des sacs de plastique jetables et d'encourager l'utilisation des sacs réutilisables. Cette campagne, initiée par l'Éco-quartier Saint-Sulpice de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville en 2006, s'inscrit dans le cadre de la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008* qui vise une réduction de 60% des matières résiduelles.

Les stratégies et activités menées, dont un concours de photo amateur, des kiosques d'information, des animations éducatives dans les écoles primaires de l'arrondissement, la vente ou le don de sacs réutilisables, la formation auprès de caissierEs et l'accompagnement d'entreprises dans leur démarche d'implantation de l'usage de sacs réutilisables, ont fait de ce projet un créneau rassembleur. Six mois seulement après son lancement, la campagne récoltait son millième appui. Il a permis de rejoindre plusieurs citoyenNEs ainsi que des commerces et institutions, allant même au-delà de l'arrondissement montréalais initialement ciblé. Avec des résultats inspirants, l'Éco-quartier a tenu à poursuivre son implication à ce chapitre, pour l'adoption de comportements responsables chez une plus grande part de la population et à long terme, entraînant donc des retombées positives encore plus étendues :

*Nous souhaitons travailler davantage en collaboration avec les institutions et commerces du district ou d'ailleurs, en leur offrant une nouvelle gamme de services leur permettant d'adopter ou de suggérer des alternatives aux sacs de plastique traditionnels.*

Jean La Roche, coordonnateur, Éco-quartier Saint-Sulpice

Depuis 2007, différents secteurs ont été ciblés par le programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI) sur le territoire montréalais. Ce programme est issu de la ville de Montréal et s'étale sur 10 ans. Il a pour but de stimuler le développement dans une perspective de développement durable. Par l'apport d'un financement important, le programme RUI favorise la planification et la réalisation de plusieurs activités. En s'associant au programme RUI, les organismes Éco-quartier (notamment dans Cartierville et Tétéreaultville) **ont saisi une autre occasion** de travailler à la mise en œuvre de **projets porteurs de sens**, contribuant ainsi ici aussi, au **développement d'un sens d'appartenance au milieu**, à une **prise de conscience environnementale** ainsi qu'au **développement d'un vouloir et d'un pouvoir agir cohérent**, tous des éléments clés contribuant à la **pertinence environnementale** des activités menées, tel que reconnu par plusieurs des auteurs préalablement cités.

### Les apports du programme de « revitalisation urbaine intégrée » dans Cartierville

Dans Cartierville, les projets d'embellissement réalisés par l'organisme Éco-quartier grâce au programme RUI rejoignent plusieurs objectifs du programme Éco-quartier. La plantation d'arbres, de fleurs et de vignes contribue d'une part à l'embellissement des secteurs ciblés, s'inscrit dans la lutte aux îlots de chaleur urbaine et favorise le développement d'un sentiment d'appartenance pour les résidentEs. Dans Cartierville, 72 immeubles (de neuf logements et plus) bénéficient des retombées de ce projet.

*Dans le secteur ciblé par le programme RUI, la plantation d'arbres répond vraiment à un besoin. C'est un secteur où il y a beaucoup d'immeubles à logement et c'est plus chaud durant l'été.*

Lucie Miller, citoyenne-participante, Éco-quartier Cartierville

*La plantation d'arbres dans le quartier favorise la propreté, touche au volet des 3R et favorise aussi le jardinage. Au cours de l'été 2008, on a vraiment remarqué une amélioration de la propreté du quartier, comme on dit « une fleur en attire une autre »!*

Élyse Rémy, coordonnatrice, Éco-quartier Cartierville

### Le transport actif dans Tétreaultville

De janvier à mai 2008, des ateliers ont été organisés dans les écoles de l'arrondissement de Tétreaultville pour faire la promotion de la marche et de l'utilisation du vélo. En somme, plus de 800 élèves ont eu l'occasion de participer à un quiz de sensibilisation sur le transport actif. Supporté par le programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI) et en collaboration avec la table de concertation de Tétreaultville et plusieurs autres partenaires, l'Éco-quartier a organisé une randonnée à vélos lors de la Fête des vélos, le 24 mai 2008. Au bilan, plus de 150 participantEs sur un parcours de sept kilomètres!

Rappelons que ces cas porteurs de sens, ces histoires à succès ne sont que quelques exemples illustrant la **diversité** des activités et projets mis de l'avant. La consultation de quelques rapports d'activités d'Éco-quartiers pour la période de 2006 et 2007 révèle toute une gamme de réalisations par exemple, des corvées de nettoyage, des kiosques d'information, des formations variées, des causeries, des ateliers, des conférences, des concours, la projection de films environnementaux, la distribution de bacs de recyclage, la vente de compostières, la vente de produits écologiques, les ventes de garage et Éco-bazars, le projet de boîte à lunch écologique, la conception et la vente d'une trousse d'économie d'eau, un guide de jardinage écologique, la campagne sur la marche au ralenti des véhicules, etc. En outre, un bilan du programme Éco-quartier (Ville de Montréal, 2008) souligne qu'en 2006 les activités réalisées ont rejoint 118 027 participantEs.

Par ailleurs, signalons que plusieurs des personnes interviewées ont précisé que la mise en œuvre du programme Éco-quartier a un **impact positif en matière socio-économique et de création d'emplois**. A également été souligné le rôle de ce programme comme tremplin pour plusieurs **jeunes diplômés**.

Outre l'impact positif du Programme et de sa mise en œuvre par les organismes Éco-quartier mis en relief jusqu'ici quant aux **dimensions éducatives, émancipatoires, culturelles, communautaires et environnementales**, Carine Villemagne (2003) souligne son **apport au développement local** des territoires concernés grâce :

- *à la mise en réseau des acteurs d'un territoire délimité et au développement de partenariats locaux pour le développement de projets ou d'initiatives participant à l'amélioration du milieu de vie des citoyens;*
- *au développement de l'action communautaire par le renforcement et/ou le développement d'organismes communautaires dont les préoccupations sont essentiellement locales et portées par la nécessité d'engager les habitants du quartier dans des projets signifiants [...];*
- *à l'émergence de communautés de proximité partageant la volonté de participer à des actions locales ou collectives visant l'amélioration de la qualité de leur milieu de vie et de l'environnement en général;*
- *à la sensibilisation, la prise de conscience et la mobilisation des résidents issus de communautés culturelles diverses autour de problématiques communes;*
- *au développement d'une culture de la participation à la vie démocratique et à l'exercice d'une écocitoyenneté.*

## **Les défis et obstacles d'ordre logistique**

Les nombreuses stratégies déployées par les équipes des Éco-quartiers pour s'adapter aux différentes réalités et caractéristiques de leur territoire d'intervention permettent de surmonter et relever divers obstacles et défis. Certains obstacles et défis sont partagés par l'ensemble des Éco-quartiers participants alors que d'autres sont plus spécifiques à certains d'entre eux.

D'un point de vue structurel et administratif, les fusions municipales et le redécoupage des districts électoraux ont entraîné plusieurs bouleversements qui ont exigé d'importantes restructurations entre les Éco-quartiers d'un même arrondissement et au sein même des organismes Éco-quartier (restructuration interne des équipes et de leur plan d'action). L'unité territoriale électorale ne correspond pas nécessairement au milieu de vie d'une communauté ou à leur éco-territoire. Outre des **efforts d'adaptation constants**, les bouleversements découlant des **fusions municipales et du redécoupage électoral ont eu dans certains cas des impacts négatifs** sur la structure et le fonctionnement (planification, mise en œuvre et suivi des activités) des organismes Éco-quartier. À cet égard, **l'instabilité du personnel, l'insécurité financière et l'incertitude** quant à l'avenir du programme sont des éléments généralement relevés par les Éco-quartiers et reconnus par l'ensemble des personnes interviewées.

*La permanence du personnel est importante, afin que les gens se sentent à l'aise de poser des questions et de revenir nous voir.*

Élyse Rémy, coordonnatrice  
Éco-quartier Cartierville

*J'ai remarqué avec les années que l'animation d'un atelier par une personne qui a déjà effectué une visite dans mes classes donne de meilleurs résultats. Dans le domaine de l'éducation et des communications, la relation de confiance est très importante. Pour les élèves, cela fait une différence.*

Pierre Dussault, enseignant en francisation  
Éco-quartier Côte-des-Neiges

Les fusions municipales et le redécoupage des districts électoraux ont dans certains cas entraîné **un déchirement ou une rivalité entre organismes autrefois solidaires**. Ce fût notamment le cas dans les arrondissements où le redécoupage a mené à une diminution du nombre de districts électoraux puis à une diminution du nombre d'organismes Éco-quartier couvrant ainsi le territoire. Les organismes Éco-quartier qui ont continué d'accueillir le Programme, **ont souvent dû « faire plus » (en termes de territoire couvert et de groupes divers à rejoindre), sans un ajustement conséquent du budget alloué**. Le passage d'une coordination par la ville-centre aux arrondissements a aussi mené dans certains cas à une **réduction des budgets alloués**, dans une logique de rationalité marchande et une méconnaissance de l'impact positif du Programme et de la vulnérabilité des organismes. Dans d'autres cas, grâce entre autres à **une communication, une compréhension, un esprit de partenariat et une solidarité complémentaires** entre organismes Éco-quartier et arrondissement, le redécoupage n'a pas nécessairement réduit le nombre d'Éco-quartiers œuvrant dans un arrondissement. Ces mêmes facteurs ont dans ces cas également permis un ajustement à la hausse des budgets accordés, avec le temps.

Ces obstacles d'ordre logistique peuvent avoir diverses incidences :

- une **atteinte à la cohésion et à la motivation** au sein des équipes Éco-quartier;
- une **surcharge** de tâches;
- un **manque de reconnaissance** des rôles et compétences des Éco-quartiers;
- une **atteinte à la relation de confiance** avec les citoyenNes;
- un **préjudice à la qualité des relations** avec l'arrondissement;
- un **préjudice à la diversité et à la qualité des interventions** des Éco-quartiers;
- une **remise en question du « service de proximité »**, facilement accessible par les citoyens;
- une **réduction de la visibilité** pan-montréalaise du Programme Éco-quartier.

Bien que le programme Éco-quartier soit relativement bien connu des MontréalaisES, plusieurs coordonnatrices des Éco-quartiers participants soulèvent un manque de **visibilité** auprès des citoyenNes pour mieux faire connaître leur mandat et leurs activités. La **précarité financière** des organismes Éco-quartier limite les ressources qui peuvent être allouées à la promotion du programme dans son ensemble et cela explique en grande partie cet état de fait.

Il apparaît important de mentionner que ces difficultés sont non seulement soulevées par le personnel des Éco-quartiers participants mais également par certainEs citoyenNEs qui perçoivent ces difficultés et en sont préoccupéEs, craignant pour l'avenir du Programme et des organismes qui l'accueillent. La cohésion sociale, la solidarité et l'entraide sont autant de facteurs qui favorisent et alimentent les initiatives collectives et communautaires.

Devant l'ensemble des réalités dont fait état ce rapport d'étude, le **dévouement** et la **persévérance** du personnel des organismes Éco-quartier sont fondamentaux. Plusieurs autres facteurs et stratégies contribuent à relever les défis (tant d'ordre logistique que d'autre type) et à adapter les initiatives aux caractéristiques spécifiques du milieu, par exemple :

- la **créativité** des intervenantEs et des coordonnateurTRICEs dans la recherche de financement et dans l'utilisation judicieuse des ressources disponibles;
- les **aptitudes** des intervenantEs et des coordonnateurTRICEs à composer avec une pluralité de réalités sur un même territoire d'intervention : disparités socio-économiques, diversité multiethnique, diversité des besoins, variabilité quant à l'occupation et l'usage du territoire (usage commercial, industriel, résidentiel);
- la **volonté** des intervenantEs et des coordonnateurTRICEs de répondre adéquatement aux réalités et besoins particuliers des communautés du territoire d'intervention (par exemple, en priorisant certaines activités plutôt que d'autres, en adaptant les approches, en ajoutant des incitatifs originaux lors de la tenue de certains événements);
- la **visibilité** de l'Éco-quartier sur le territoire d'intervention (par exemple, sa présence sur une rue commerciale, les stratégies variées pour faire la promotion du programme);
- la **présence** des intervenantEs et des coordonnateurTRICEs sur les lieux de travail, pour assurer une réponse aux appels téléphoniques et accueillir les gens qui se présentent au local de l'Éco-quartier;
- la création de **multi-partenariat** et le **réseautage** avec d'autres organismes communautaires œuvrant sur le même territoire afin de faciliter la planification et la réalisation d'activités et de mieux en mesurer les retombées.

Nous réitérons l'importance que **cette capacité d'adaptation** ne masque pas la nécessité de **donner reconnaissance, assortie des ressources nécessaires**, aux organismes qui accueillent le programme Éco-quartier. Ils sont les mieux placés pour répondre et agir en fonction des besoins et réalités socio-environnementales à l'échelle de leur territoire « naturel ».

## EN SYNTHÈSE

L'analyse des entrevues réalisées sur le programme Éco-quartier et de la documentation afférente met en évidence **l'atteinte des objectifs** de ce programme par les organismes communautaires Éco-quartier. L'analyse met également en relief la **pertinence environnementale** (au sens socio-écologique) des stratégies adoptées et des activités menées par les organismes communautaires accueillant le programme Éco-quartier. Au fil

de ce rapport a été illustrée **toute la richesse et la diversité** des activités et stratégies déployées par les organismes communautaires qui soutiennent le programme Éco-quartier et qui **répondent de façon évolutive aux réalités et besoins environnementaux** de leur territoire d'intervention.

Cette étude a effectivement permis de caractériser la contribution du programme Éco-quartier et de ses activités à **la motivation, l'engagement, la responsabilité et l'action citoyenne** vis-à-vis du milieu de vie partagé. Des **leçons apprises** et des **défis** pour le programme Éco-quartier ont été dégagés dans les sections précédentes et pourront servir de pistes pour l'orientation future du programme et de ses activités.

Les organismes Éco-quartier ont développé une **compréhension approfondie des réalités environnementales** qui caractérisent leur milieu et ont tissé des **liens importants et nécessaires de confiance et de solidarité** avec les personnes et les groupes sociaux. Ces organismes sont effectivement **en mesure de contribuer à l'identification et à la résolution de problématiques environnementales** et ils sont les **mieux placés pour continuer à le faire à l'échelle de leur territoire « naturel »**. Ils ont développé une **riche expertise et expérience** en matière d'éducation relative à l'environnement communautaire. Ils entretiennent un contact quotidien avec la réalité de leur milieu et peuvent offrir des perspectives intéressantes d'amélioration des conditions de vie socio-écologiques. Les équipes des Éco-quartiers sont non seulement des « gens de terrain » mais bel et bien des **acteurs réflexifs**.

*Au cours des dernières années, la Ville de Montréal a mis de l'avant des plans et des politiques pour l'amélioration de la qualité de vie, pour le développement durable et pour l'implication citoyenne. Qu'il s'agisse du Plan stratégique de développement durable, du Plan de gestion des matières résiduelles, de la Politique de l'arbre ou même de la Charte Montréalaise des droits et responsabilités, les Éco-quartiers, par leur travail de terrain quotidien et dans la mesure de leurs moyens, servent de trait d'union entre les citoyens et l'administration municipale.*

Paul-Antoine Troxler, coordonnateur  
Éco-quartier Peter-McGill

Mais dans ce portrait positif, il ne faut pas minimiser les difficultés rencontrées et les **besoins véritables et justifiés** qu'ont exprimés les personnes interviewées : une meilleure reconnaissance et visibilité de la part des autorités administratives des arrondissements et de la municipalité; l'offre de ressources et de moyens suffisants (dont les moyens financiers), selon des modalités de contrat à plus long terme (plutôt qu'aux six mois ou à l'année); de meilleures conditions de travail (salaire, assurances, avantage sociaux, stabilité) des employés; l'amélioration des communications entre la ville-centre, les arrondissements et les Éco-quartiers.

Outre les aspects d'ordre logistique abordés précédemment, voici les principales **perspectives et visions d'avenir** formulées par les personnes interviewées pour le programme Éco-quartier :

- Encourager davantage la relation de proximité et reconnaître le nécessaire ancrage communautaire dans le milieu;
- Poursuivre les efforts vers une véritable approche participative du programme Éco-quartier, vers le renforcement du sens de la responsabilité chez tous les acteurs sociaux concernés par la qualité du milieu;
- Développer et offrir l'expertise des organismes Éco-quartier pour le démarrage de projets verts ou de comités verts;
- Étudier de nouvelles formules du programme et de ses organismes chapeauteurs;
- Faciliter la collaboration entre les organismes Éco-quartier, les arrondissements et la Ville de Montréal pour répondre adéquatement aux besoins locaux et pour que les citoyenNES aient la conviction qu'ils/elles participent à une initiative pan-montréalaise;
- Renforcer le rôle et les pouvoirs décisionnels du Regroupement des Éco-quartiers pour une meilleure représentation des organismes Éco-quartier auprès des arrondissements et de la ville-centre, pour une meilleure reconnaissance de leurs fonctions de coordination en l'absence d'une structure municipale en ce sens, pour contrecarrer l'isolement et favoriser la solidarité ainsi que les échanges réflexifs et pratiques entre organismes Éco-quartier;
- Offrir une liberté et une flexibilité aux organismes Éco-quartier de façon à ce qu'ils puissent intégrer d'autres activités ou volets d'intervention (par exemple, axé sur le transport actif et la qualité de l'air) en réponse à la réalité du milieu et tout en reconnaissant que les ressources ne sont pas suffisantes pour tout aborder;
- Étendre l'expérience du programme Éco-quartier dans les arrondissements non encore desservis et dans d'autres villes du Québec.

*Les mots clés d'un avenir idéal :  
consultation; collaboration;  
reconnaissance de l'expertise.*

Brigitte Laliberté, coordonnatrice  
Éco-quartier Saint-Jacques

#### *Étendre les programmes de type Éco-quartier*

*L'information et la sensibilisation des citoyens sont des composantes essentielles pour l'atteinte des objectifs environnementaux à Montréal. Le programme Éco-quartier supporte les initiatives d'organismes qui œuvrent à l'échelle locale en misant sur la capacité de prise en charge de leur environnement par les populations concernées. [...] Cette action vise à étendre ce type de programme pour toucher l'ensemble des arrondissements et des municipalités reconstituées du territoire de l'agglomération de Montréal.*

*Extrait du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, phase 2007-2009, Action 2.24*

Le Programme Éco-quartier est une initiative montréalaise originale. Cela mérite d'être souligné. La pertinence environnementale des activités des organismes accueillant le programme Éco-quartier – de même que l'ampleur de leurs résultats et retombées –, malgré le peu de moyens octroyés, sont remarquables et méritent qu'on y porte davantage d'attention et de support. Les initiatives des Éco-quartier pourraient bien être transférées

dans de nouveaux arrondissements montréalais et même servir de sources d'inspiration dans d'autres municipalités au Québec et dans le monde.

**L'unicité, l'originalité et la force** du programme Éco-quartier tel que mis en œuvre par des organismes ancrés dans le milieu sont d'ailleurs reconnus : « L'originalité et la force du programme Éco-quartier réside dans la dynamique politique et communautaire induite par chacun des groupes en charge du programme dans les différents « quartiers » et milieux de vie » (Pineau *et al.*, 2005, p. 202).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Blanchet, J. (1990). *Gestion du bénévolat*. Paris : Économica.
- Clover, D. (2002). Traversing the gap: «Concientización», educative-activism in environmental adult education. *Environmental Education Research*, 8(3), 315-323.
- Freire, P. (1983). *La Pédagogie des opprimés. Suivi de conscientisation et révolution*. Paris : La Découverte / Maspero.
- Germain, A., Morin, R. et Sénécal, G. (2004). L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État? *Lien social et politique – RIAC*, 52, 129-138.
- Hines, J.M., Hungerford, H.R. et Tomera, A.N. (1986-87). Analysis and synthesis of research on responsible pro-environmental behavior: a meta-analysis. *Journal of Environmental Education*, 18(2), 1-8.
- Jarvis, P. (1995). *Adult and Continuing Education: Theory and Practice*. Londres : Routledge.
- Kollmuss, A. et Agyeman, J. (2002). Mind the gap: Why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? *Environmental Education Research*, 8(3), 239-260.
- Lamoureux, H. et coll. (1996). *La pratique de l'action communautaire autonome*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- Legendre, R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'Éducation*, 2<sup>e</sup> édition. Montréal : Guérin.
- Lovett, T. (1997). Community education and community development: The Northern Ireland experience. *Studies in the Education of Adults*, 29(1), 39-50.
- Maiteny, P.T. (2002). Mind in the gap: Summary of research exploring «inner» influences on pro-sustainability learning and behaviour. *Environmental Education Research*, 8(3), 299-306.
- Newhouse, N. (1991). Implications of attitude and behavior research for environmental conservation. *Journal of Environmental Education*, 22(1), 26-32.
- Pineau, G. et al. (dir.) (2005). *Habiter la terre : Écoformation terrestre pour une conscience planétaire*. Paris : L'Harmattan.
- Pruneau, D. et coll. (2000). Les facteurs qui influencent le désir d'action environnementale dans les communautés. *Revue des sciences de l'éducation*, 26(2), 395-413.
- Sauvé, L. (1997). *Pour une éducation relative à l'environnement*, 2<sup>e</sup> édition. Montréal : Guérin.
- Sauvé, L. (2002). L'éducation relative à l'environnement : possibilités et contraintes. *Connexion, La revue d'éducation scientifique, technologique et environnementale de l'UNESCO*, 27(1-2), 1-4.
- Sauvé, L. (2005). *Les défis posés à la recherche en éducation par le contexte socio-environnemental contemporain : Jalons pour une réflexion*. Colloque du doctorat en éducation, août 2005. Université du Québec en Outaouais.
- Sauvé, L. (2007). Regards sur l'éducation relative à l'environnement. In Vilcot, J.-Y. (dir.), *L'éducation à l'environnement vers le développement durable – Démarches et outils à travers les disciplines*, (p. 62-63). Amiens : Centre régional de documentation pédagogique du CRDP d'Amiens.
- Sauvé, L. et Villemagne, C. (2003). *La communication : une dimension intégrante des projets d'éducation relative à l'environnement*. Module 18. Programme d'études supérieures – Formation en éducation relative à l'environnement – Francophonie internationale. Montréal : Les Publications ERE-UQAM, Université du Québec à Montréal – Collectif ERE-Francophonie.
- Savoie-Zajc, L. (2004). La recherche qualitative/interprétative en éducation. In Karsenti, T. et Savoie-Zajc, L. (dir.), *La recherche en éducation : étapes et approches* (p. 171-198). Sherbrooke : Les Éditions du CRP.
- Smith, K.M. (1994). *Local education: community, conversation, praxis*. Buckingham : Open University Press.
- Ville de Montréal (2008) *Le programme Éco-quartier. Bilan 2005 et 2006*. Montréal : Ville de Montréal.
- Villemagne, C. (2002). *Le Programme d'action environnementale « Éco-quartier » : Propositions pour l'élaboration d'un cadre conceptuel et théorique*. Montréal : Les Publications ERE-UQAM.

- Villemagne, C. (2003). Le programme d'action environnementale Éco-quartier de Montréal : Quel(s) environnement(s) et quelle(s) culture(s) pour quel(s) développement(s) en contexte d'éducation communautaire? *Éducation relative à l'environnement: Regards - Recherches - Réflexions*, 4, 113-128.
- Villemagne, C. (2004). Le milieu de vie comme point d'ancrage pour l'éducation relative à l'environnement: réalité ou chimère? *Éducation relative à l'environnement: Regards - Recherches - Réflexions*, 5, 89-95.
- Villemagne, C. (2005). *Éducation relative à l'environnement en milieu communautaire urbain. Un modèle théorique en émergence enrichi de l'exploration collaborative de pratiques éducatives*. Thèse de doctorat inédite en éducation, Université du Québec à Montréal et Université de Haute-Bretagne (Rennes 2).
- UNESCO. (1976). La Charte de Belgrade – Colloque international sur l'éducation relative à l'environnement, Belgrade, 13-22 octobre 1975. *Connexion, Bulletin de l'éducation relative à l'environnement*, 1, 1-3.

## ANNEXE 1

### Guide d'entrevue destiné aux coordonnateurs et coordonnatrices des organismes Éco-quartier sélectionnés

1. Selon vous, quelles sont les grandes lignes permettant de définir le programme Éco-quartier ? Ses buts, ses objectifs, ses approches ?
2. Selon vous, est-ce que le programme Éco-quartier, tel que défini initialement par la Ville de Montréal, contribue adéquatement à l'identification et à la résolution des problématiques environnementales relatives au territoire d'intervention ? Comment ?
3. Selon vous, quel(s) objectif(s) répond(ent) le mieux aux réalités/problématiques environnementales du territoire d'intervention ?
4. Y a-t-il eu une évolution dans l'orientation et/ou dans la gestion du programme Éco-quartier dans votre arrondissement (par rapport à la structure administrative de l'arrondissement) ?
5. a) Quelles sont les réalités environnementales de la communauté visée par les activités de votre organisme Éco-quartier ?  
  
b) Sur votre territoire d'intervention, y a-t-il des populations/communautés qui ont des besoins particuliers (population immigrante, population défavorisée sur le plan socio-économique, etc.) ? Lesquelles, de quelle nature sont les besoins ?
6. Quelles sont les stratégies déployées pour répondre aux besoins environnementaux (ou en lien avec les réalités environnementales) de votre communauté ?
7. Lesquelles des activités réalisées par votre organisme Éco-quartier rejoignent le plus les réalités environnementales de la population visée ?
8. Y a-t-il une adéquation entre les activités réalisées par votre organisme Éco-quartier et les objectifs du programme Éco-quartier ? Pourquoi ? De quelle façon ?
9. Y a-t-il des activités qui ont connu un succès particulier ? Pouvez-vous nous parler de ces activités et de leurs retombées ? Quelles étaient ces activités ? Qui y a participé ? À quel moment et où ont-elles eu lieu ? Comment ces activités se sont-elles déroulées ? Quels éléments clés ont contribué à leur succès ?
10. Selon vous, quel(s) élément(s) favorise(nt) ou ont le plus favorisé le passage à l'action/la mobilisation citoyenne lors d'activité(s) réalisée(s) dans le cadre du programme Éco-quartier?

11. Y a-t-il des activités qui vous ont plus particulièrement marqué en termes de retombées ou d'apprentissages personnels ? Lesquelles ? Pourquoi ?
12. Y a-t-il des documents qui relatent la planification/réalisation de ces activités et les retombées qui en découlent ? Pourrions-nous svp y avoir accès ?
13. Y a-t-il d'autres publications qui font état de certaines activités ? Extraits de journaux, capsules radio, etc. ? (Ex. Macadam Tribus-Parc Ext. ?) Avez-vous des exemplaires à nous prêter ?
14. Y a-t-il une ou des activités pour lesquelles vous avez du faire face à certains obstacles particuliers ? Quelles activités ? Quels obstacles ?
15. Avez-vous réussi à surmonter certains obstacles ? Lesquels ? Comment les avez-vous surmontés ?
16. Quel type de personnes (citoyens, résidents, jeunes, personnes âgées, élus, commerçants, professeurs, élèves, bénévoles) rejoignez-vous davantage par vos activités ?
17. Y a-t-il des personnes qui vous ont marqué lors d'une activité ou qui ont accompli des actions qui retiennent votre attention ? Pourquoi ?
18. Parmi ces personnes, pensez-vous que l'une d'entre elle serait intéressée à nous rencontrer pour témoigner de son expérience ? Seriez-vous d'accord pour initier un contact avec cette personne et nous transmettre ses coordonnées (dans un court délai) ?
19. Comment envisagez-vous l'évolution du programme Éco-quartier dans les prochaines années ? Que souhaitez-vous pour l'avenir du programme Éco-quartier ?

## ANNEXE 2

### Guide d'entrevue destiné aux citoyenNEs participantEs

1. Pourquoi vous êtes-vous intéressé à votre Éco-quartier au départ ? Qu'est-ce qui vous a attiré vers votre Éco-quartier ?
2. Quelles sont vos attentes par rapport à votre Éco-quartier ? Y a-t-il des activités que vous aimeriez y retrouver plus particulièrement ? Y a-t-il des choses que vous aimeriez y améliorer ?
3. Que retenez-vous le plus de votre expérience/implication lors d'une ou plusieurs activités avec votre Éco-quartier ? Quelle(s) étai(ent) ces activités ?
4. Selon vous, est-ce que les activités/interventions de votre Éco-quartier répondent aux besoins environnementaux de la communauté ? Quelles activités ? À qui s'adressent ces activités ? Quand et où ont-elles lieu ? Comment se déroulent-elles ?